



Quels sont les enjeux préparatoires à la formation au permis de conduire ?

Aujourd'hui conduire n'est plus un simple plaisir mais un vrai enjeu sociétal notamment pour les jeunes ruraux, le permis est quasiment indispensable pour préparer son avenir professionnel, personnel, social... Toutefois, encore trop d'idées reçues fausses entourent le précieux sésame. Une vraie formation, encadrée par des enseignants diplômés est indispensable. En effet, l'activité de conduite demande un réel apprentissage et un vrai travail intellectuel qu'il faut apprendre à maîtriser, et pour ce faire la formation est indispensable.

Les jeunes conducteurs sont malheureusement toujours et encore les premiers tués sur la route, c'est pourquoi l'apprenti conducteur devra être un vrai acteur de sa formation, afin de prendre conscience des risques qu'il encoure et qu'il peut faire courir aux autres usagers sur la route. Le nouveau programme de formation (REMC) permet aux formateurs et aux apprentis conducteurs de mettre en place les savoirs, savoirs-faire, savoirs-être et savoirs-devenir nécessaires pour devenir un conducteur sûr et responsable. Une formation à la conduite de qualité est indispensable aujourd'hui afin de former les conducteurs de demain et ainsi réduire le nombre d'accident mortel ou corporel sur la route, encore trop nombreux.

L'Épreuve Théorique Générale (ou "code") est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique. Quelle que soit la catégorie de permis visée, cette épreuve est obligatoire. Il s'agit d'une séance avec au maximum 40 candidats. Un candidat déjà titulaire d'une catégorie du permis de conduire de moins de cinq ans et dispensé de se présenter à cette épreuve théorique. De plus, l'obtention d'un quelconque permis revalide le permis pour 5 ans.

Déroulement de la formation :

La formation porte sur l'ensemble des thèmes du code de la route, comme les dispositions légales en matière de circulation routière, le conducteur, la route, les autres usagers de la route, la réglementation générale, porter secours, les éléments mécaniques et de sécurité, les précautions nécessaires en quittant le véhicule, équipement de sécurité des véhicules, et utilisation du véhicule et respect de l'environnement. Auxquels s'ajoutent les grands thèmes de la sécurité routière, alcool, drogue, vitesse, distracteur

Déroulement de l'examen :

Cette épreuve débute par l'accueil des candidats, le contrôle de l'identité et de la convocation par l'examineur. Chaque candidat est enregistré et se voit attribuer une tablette pour l'examen.

Ensuite, l'examineur présente l'épreuve (utilisation de la tablette, consignes pour répondre). L'épreuve peut commencer : le candidat est soumis à 40 questions sur les différents thèmes du code de la route (La route, la responsabilité, le conducteur, les autres usagers, la réglementation, les précautions, les éléments mécaniques, les équipements de sécurité, et l'environnement). Les résultats sont envoyés à l'auto-école ou au candidat dans la journée ou le lendemain.

Obtention du "code"

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

Validité

La réussite au "code" est valable pendant cinq ans et permet de se présenter au maximum cinq fois aux épreuves pratiques.